

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 23 (1878)
Heft: 2

Nachruf: Victor-Emmanuel
Autor: Umberto

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 2.

Lausanne, le 19 Janvier 1878.

XXIII^e Année

SOMMAIRE. — Victor-Emmanuel †, p. 17. — Guerre d'Orient, p. 24.

ARMES SPÉCIALES. — Formules d'écart de tir, p. 33. — Société des officiers suisses, p. 36. — Bibliographie : La marche, par le capitaine Legros, p. 38. — Aide-mémoire du franc-tireur, par Jouvencel, p. 41. — L'Expédition de Kabylie orientale, p. 41. — L'Escursion à Kinzig Kulm, p. 42. — Cours d'allemand, par le capitaine Neumann, p. 42. — Nouvelles et chronique, p. 43.

VICTOR EMMANUEL †

Les journaux italiens, tous en deuil, nous apportent une grave nouvelle : Le roi Victor-Emmanuel n'est plus. Il a succombé le 9 janvier, malgré sa robuste constitution, à une pleuro-pneumonie compliquée de fièvre des marais, qui l'a tenu alité quatre jours. L'acte de décès, dressé au Quirinal, porte qu'il était âgé de 57 ans, 9 mois et 26 jours.

Bien que nous n'ayons pas l'habitude, dans notre Suisse républicaine, de vouer une grande attention à ce qui concerne le personnel des monarchies qui nous entourent, et que nous classions tout naturellement les événements dynastiques qui parfois agitent tant les pays au-delà de nos frontières sous la rubrique « cela ne nous regarde pas », la part importante que le roi défunt a eue dans les principaux événements européens du dernier quart de siècle, la part influente qu'il avait su s'acquérir et se maintenir dans la situation politique de l'Europe, ne sauraient nous laisser indifférent à sa mort. En Suisse l'on devait ressentir et l'on ressent en effet, aussi vivement que partout ailleurs, la perte immense que l'Italie vient de faire. Nous ne pouvons oublier que, pendant tout le règne de Victor-Emmanuel, nous n'avons jamais eu avec les peuples dont il était le chef légal et le représentant bien-aimé que des rapports de bonne amitié et d'excellent voisinage, malgré de nombreuses causes accidentelles ou traditionnelles de défiance et de mécontentement réciproques. Aussi c'est en toute sincérité que nous nous associons à leur deuil dans une large mesure.

Si jadis nos cantons confédérés possédaient, dans les divers états de la Péninsule, de riches débouchés pour leur jeunesse militaire ; s'ils nouaient par là, directement et indirectement, d'avantageuses relations avec diverses maisons princières, puissantes dans les conseils de l'Europe, et dont le haut patronage pouvait être de quelque utilité en maintes circonstances politiques, aujourd'hui la Suisse, transformée et régénérée elle-même, a sur sa frontière du sud un grand Etat ami, libéral comme elle, une sixième puissance de premier ordre, militaire et maritime, pesant d'un poids sage et utile dans l'équilibre européen et qui a augmenté notablement les garanties de notre neutralité, tout en ouvrant à nos produits et à nos entreprises commerciales des marchés plus sûrs et plus larges, au loin et à nos portes.

C'est sous Victor-Emmanuel, le premier roi d'Italie et le premier soldat de l'indépendance italienne, que cette vaste transformation, que cette seconde renaissance s'est opérée, et si quelques-uns de nos compatriotes, des cantons catholiques entr'autres, ont pu en pâtir, soit dans leurs intérêts, soit dans leurs sentiments de fidèle attachement à leur foi et à d'anciennes traditions, fort respectables d'ailleurs, on doit reconnaître que le roi défunt, encore sous ce rapport, n'a point démerité de leur estime et de leur gratitude. Constamment il s'est appliqué, de sa personne, à soulager les souffrances inséparables de toutes réformes vitales, à panser les plaies que ses destinées l'obligeaient de faire, à effacer autant que possible les traces des luttes accomplies. Il s'y est appliqué surtout à l'égard des Suisses, auxquels le prince montagnard gardait une affection spéciale. Ferme et tenace dans la réalisation de son vaillant programme, qu'il poursuivit sans trêve ni repos, par la guerre et par les alliances, par les coups de vigueur les plus héroïques comme par une patience inépuisable, il s'est toujours trouvé prêt à consoler et ramener les vaincus sans défaillance dans la tâche suprême du vainqueur. C'est par ces nobles qualités, l'élevant au-dessus des foules passionnées, qu'il s'est acquis l'amour réel de tous ses peuples, le respect de tous ses voisins, la réputation légitime d'un grand roi, tandis que quelques faiblesses et défauts aimables s'ajoutant à ce prestige, tout en le rapprochant du commun des mortels, lui avaient gagné une popularité sans égale dans le Piémont d'abord, puis dans toute l'Italie. « Torio, » comme on l'appelait, était vraiment l'idole de ses compatriotes, et nul n'aurait pu en médire impunément. Ce fut certainement un grand roi, non à la façon de Louis XIV, disant « l'Etat c'est moi, » mais à celle de Henri IV, à la fois grand roi et bon roi, qui tout en aimant « la gloire et les belles » aimait surtout son pays et chacun de ses sujets.

Rappelons en quelques mots les principaux traits de cette vie si bien remplie.

Victor-Emmanuel naquit le 14 mars 1820 de Charles-Albert alors prince de Carignan, et de la pieuse Marie-Thérèse de Lorraine, Charles-Félix, père de Charles-Albert, étant alors roi de Sardaigne. Les premières années de la jeunesse de Victor-Emmanuel se passèrent à la villa Poggio près Florence, où son père avait dû se réfugier à la suite des événements insurrectionnels de 1821, auxquels il s'était mêlé.

Après la mort du roi Charles-Félix, en 1831, le prince de Carignan fut rappelé de l'exil et monta sur le trône le 27 avril. Ses deux fils, Victor-Emmanuel, duc de Savoie, et le duc de Gênes reçurent une éducation toute militaire, qui se liait déjà aux projets de rénovation politique du Piémont et de l'Italie qui se manifestèrent dès les premiers jours du nouveau règne.

En 1842, Victor-Emmanuel, ayant 22 ans, épousa l'archiduchesse Marie-Adélaïde, fille de l'archiduc Rainier, alors vice-roi autrichien des provinces lombardo-vénétaines ; les noces

en furent célébrées avec grande pompe le 13 avril 1842. Bien que princesse autrichienne l'archiduchesse Marie-Adélaïde avait, par sa mère Elise de Carignan, un bon sang italien dans les veines et était italienne de naissance et de cœur.

Arrivèrent les événements de la guerre suisse du Sonderbund qui émurent l'Europe et l'Autriche notamment, en risquant de provoquer son intervention en Suisse ; puis les insurrections de Sicile et de Milan, en hiver 1848. — Le 8 février, le roi Charles-Albert octroya une constitution, le Statut, et le 23 mars suivant la guerre à l'Autriche fut déclarée. Dans les combats qui suivirent aussitôt, le jeune duc de Savoie déploya un brillant courage, entr'autres à la journée de Pastrengo, le 30 avril, à la bataille de Sainte-Lucie, sous Vérone, le 6 mai, et à celle de Goïto, le 30 mai, où il fut blessé à la tête de la brigade Reine. L'année suivante, quand la guerre recommença, il combattit également avec la plus grande valeur aux côtés de son malheureux père, qui pour faciliter l'armistice, lui remit la couronne au lendemain du désastre de Novare, le 23 mars 1849.

Le premier acte du nouveau roi fut d'envoyer des délégués à Radetzky ; mais le vainqueur refusa de traiter avec eux, déclarant ne vouloir conclure la paix qu'avec le roi lui-même. Victor-Emmanuel remonta à cheval, et à travers la plaine encore jonchée de cadavres, il se rendit à Vignale, où il entra en conférence avec le généralissime autrichien.

On ne sait pas précisément ce qui se passa dans ce tête-à-tête, dit *l'Italia Militare*, à qui nous empruntons ces renseignements, mais il est certain que le vieux maréchal proposa les conditions suivantes : abolition du Statut, suppression de la bannière italienne et restauration du régime de Charles-Félix avec alliance intime entre l'Autriche et le Piémont, moyennant quoi le Piémont serait libéré d'indemnité de guerre et de troupes d'occupation.

Victor-Emmanuel, qui avait écouté en silence ces ouvertures, répondit avec indignation : « Maréchal, je rejette vos propositions vraiment infâmantes, et plutôt que d'y souscrire je renoncerais non à une, mais à mille couronnes. Ce que mon père a juré de maintenir, son fils le maintiendra aussi. Est-ce une guerre à mort que vous voulez ? Eh bien ! vous l'aurez. Je ferai appel à la nation et vous verrez ce que sera un soulèvement général du Piémont. S'il faut succomber, nous succomberons au moins sans honte. La maison de Savoie connaît le chemin de l'exil, non celui du déshonneur. »

Ces paroles fières et fermes firent impression sur Radetzky et il changea ses conditions, de manière à laisser au moins au Piémont sa bannière et ses libertés.

Tel fut le premier acte du jeune roi constitutionnel, que sa conduite n'a jamais démenti depuis lors.

Rentré à Turin dans ces pénibles et difficiles circonstances, il se mit courageusement à l'œuvre pour relever du naufrage l'organisation et l'administration du royaume, et il y réussit,

grâce au concours d'éminents patriotes qu'il sut grouper autour de lui, Massimo d'Azeglio, La Marmora, Rattazzi et surtout Cavour, qui, dès 1852, acquit dans les conseils une haute influence.

Le grand ministre, en parfait accord avec le roi, accentua, dès ce moment, la politique piémontaise dans le sens d'une revanche des désastres de 1848 et 1849 et d'une reprise de l'œuvre nationale. Des malheurs répétés venaient de frapper le roi dans ses plus chères affections par la mort de la reine-mère, de la reine sa femme, de son frère, le duc de Gênes. Sa douleur résignée et calme ne fut pas de la défaillance ; en dépit des efforts du parti de l'opposition pour exploiter à son profit ces dououreux événements, le roi ne dévia pas de sa ligne de conduite, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

Les lois sur le *for ecclésiastique* et sur les corporations religieuses furent mises à exécution sans faiblesse comme sans excès ; les patriotes du Lombard-Vénétien et de toutes les parties de l'Italie encore opprimées furent généreusement accueillis, et, en même temps, le Piémont se lança courageusement dans la guerre d'Orient comme allié des puissances occidentales. Il fournit aux troupes de Crimée un contingent de 17 mille hommes, sous le général Alphonse de La Marmora (qui a précédé de quelques jours le roi Victor-Emmanuel dans la tombe¹) qui se comporta vaillamment à la bataille de la Tchernaïa entre autres.

A la fin de la guerre le Piémont fut admis au congrès de Paris qui fixa la paix de 1856. Ses plénipotentiaires y posèrent nettement la question italienne en appelant l'attention des puissances européennes sur les réformes qu'il serait convenable d'introduire, non-seulement en Turquie, mais dans les Etats pontificaux et dans les provinces italiennes se trouvant directement ou indirectement sous la domination autrichienne.

Evidemment les sacrifices faits en Crimée l'avaient été à bonne enseigne. C'était de l'argent et du sang bien placé. La France appuya chaudement son petit allié, et, à la suite d'une entrevue qui eut lieu à Plombières entre l'empereur Napoléon III et le comte de Cavour, une alliance offensive et défensive fut conclue entre la France et le Piémont contre l'Autriche.

Bientôt retentirent du palais des Tuilleries, comme un tocsin de guerre, les célèbres paroles : « il faut que l'Italie soit libre des Alpes à l'Adriatique, » qui ouvrirent la campagne de 1859, dès le 23 avril.

Le roi Victor-Emmanuel se mit à la tête de son armée de cinq belles divisions avec La Marmora comme chef d'état-major. Toujours aux points les plus critiques, il se distingua notamment aux journées de Palestro, où sa bravoure fut si remarquée par le 3^e régiment de zouaves que ces vaillants et gais troupiers lui offrirent, le soir même, sur le champ de bataille, une pièce de canon enlevée aux Autrichiens et le brevet de caporal hono-

¹ Voir plus bas, page 48.

raire du 3^e zouave. Vinrent les batailles de Magenta, de Méléganano, enfin de Solferino-San Martino, où les troupes piémontaises, sous la direction personnelle de Victor-Emmanuel, rendirent d'éclatants services par la tenacité et le courage avec lesquels elles tinrent les positions de l'aile gauche alliée contre les efforts répétés du corps d'armée de Benedeck.

La paix subite de Villafranca, s'imposant à la France par les menaces de plus en plus significatives de l'Allemagne, fut un coup de foudre dans le ciel resplendissant de l'Italie, arrêtée au milieu de ses triomphes bien avant d'avoir atteint l'Adriatique. La mauvaise humeur fut grande dans tous les rangs des Italiens, mais ils surent se contenir et tourner les nouvelles difficultés qui se présentaient. On se rappelle que le traité de Villafranca organisait une espèce de confédération italienne sous la présidence du pape, idée élevée et juste au fond, qui a pour elle l'avenir, sous une forme différente sans doute, mais qui ne convenait nullement à l'Italie dans les circonstances du moment. Il aurait fallu tout d'abord rappeler les souverains impopulaires de l'Italie centrale, ce qui était impossible; puis sanctionner les gouvernements plus impopulaires encore de Naples et de Rome, ce qui était plus que dérisoire dans l'état des esprits. Et avec des éléments aussi hétérogènes, comment aurait-on pu arriver à former un gouvernement qui eût quelques chances de stabilité!

Le projet fédératif resta donc à l'état de lettre morte. La diplomatie en délibérait gravement à Zurich tandis que les populations de l'Emilie s'annexaient régulièrement au Piémont. La France se consola de son échec diplomatique en s'annexant le comté de Nice et la Savoie, de commun accord avec tous les intéressés, sauf avec la Suisse, qui avait élevé le désir bien légitime de voir rattacher à son faisceau la zone savoisienne faisant partie de la neutralité suisse, ou au moins le Chablais.

On sait les événements qui suivirent en 1860 et 1861 : la mutinerie et le licenciement des régiments suisses à Naples, la chevaleresque et brillante entreprise de Garibaldi dans les Deux-Siciles, arrêtée seulement devant Capoue; enfin l'entrée en campagne de l'armée de Victor-Emmanuel sous Fanti et Cialdini, qui défia les troupes papales de Lamoricière à Castelfidardo, le 20 septembre 1860, et arriva devant Capoue juste à point pour relever Garibaldi qui commençait à succomber à la tâche. Le siège de Gaète fut le dernier acte de cette rapide campagne, en somme plus politique que militaire, mais où les gros calibres employés à Gaète et à Ancone signalèrent un progrès d'armement qui ne devait pas tarder à en amener de bien plus notables. Les Marches et tout le royaume des Deux-Siciles passèrent sous le sceptre de Victor-Emmanuel, dont la suprématie s'étendit sur l'Italie entière moins Rome avec sa région occidentale et la Vénétie. Le royaume d'Italie était constitué en fait. Il en prit le titre par décrets des 17 mars et 5 mai 1861.

Mais Garibaldi était mécontent. Le vainqueur de la Sicile et de Naples aurait voulu ne s'arrêter que dans Rome même. Obligé

de céder le pas à l'armée et à la politique sardes, il était rentré dans son île de Caprera avec 1,000 francs et un sac de haricots pour tout butin et toute solde. — Il ne tarda pas à en sortir, en 1862, avec ce programme qui semblait furibond : « Chasser le Français de Rome, l'Autrichien de Venise et reprendre ma ville natale, Nice, à la France. » Dès ses premiers pas, il fut arrêté par les troupes de Cialdini et Pallavicini, blessé à Aspromonte et fait prisonnier, mais bientôt gracié par le roi, qui avait été forcée, cette fois, par des menaces sérieuses du gouvernement français, de ne plus laisser libre carrière aux « chasses » qui se faisaient à son profit. Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage, se dirent les hommes d'Etat italiens, ayant d'ailleurs assez à faire à organiser leurs nouvelles provinces pour pouvoir attendre, sans temps perdu, que la poire romaine fût plus mûre.

Dans cet esprit se noua bientôt la convention italo-française du 15 septembre 1864, pour le transfert de la capitale italienne de Turin à Florence, avec engagement de la France d'évacuer Rome et tous les Etats-Romains, sauf le port de Civitta-Vecchia. Sur cet arrangement, ce fut du côté de la Vénétie que se retourna le programme national.

Les événements souriaient à cette évolution. La Prusse préludait à ses triomphes par d'humbles rapines sur les côtes danoises qui devaient devenir fécondes, lui donner une force navale réelle et grouper autour d'elle l'Allemagne, au détriment de la prépondérance autrichienne. Dans ces circonstances, le roi d'Italie était pour la Prusse un allié naturel et tout trouvé. Le traité fut vite conclu, la France n'y ayant rien à redire. La grande et double campagne de 1866 contre l'Autriche s'ouvrit. Victor-Emmanuel jeta au centre du redoutable quadrilatère autrichien une armée de 150 mille hommes aux ordres de Lamarmora, comme major-général, qui rencontra les forces de l'archiduc Albert à Custozza, le 24 juin 1866, et fut rejetée au-delà du Mincio, après des efforts héroïques de plusieurs corps de troupes avec lesquels combattirent vaillamment le roi et son fils ainé le prince Humbert, qui vient de lui succéder.

Cet échec des armes italiennes, pas plus que celui de Lissa sur la mer Adriatique, n'empêcha l'Autriche de succomber à Sadowa ; elle s'empressa d'abandonner la Vénétie, par l'intermédiaire de la France, pour pouvoir mieux se défendre sur le Danube, et encore une fois une partie importante du programme national italien était réalisée. Le roi Victor-Emmanuel fit son entrée à Venise le 7 septembre 1866, aux acclamations de toute la Péninsule.

Mais Rome, la capitale naturelle et nécessaire, restait à conquérir pour compléter l'unité voulue de l'Italie. Cette fois encore, Garibaldi se chargea de la besogne et d'aller de l'avant, malgré les protestations sincères de Victor-Emmanuel. Moins heureux encore qu'à Aspromonte, les garibaldiens furent reçus par les soldats français du général de Failly, dont les nouveaux chassepot, on le sait, « firent merveille » à Mentana. L'Italie,

qui n'assistait pas sans anxiété à cette nouvelle « partie de chasse au faucon, » selon l'expression pittoresque de Thiers, dut se résigner et attendre une occasion favorable, qui se présenterait en tout cas et au plus tard à la mort du vieux Pie IX.

L'occasion vint plus tôt. La guerre franco-allemande de 1870 éclata, plaçant le gouvernement italien et surtout le roi Victor-Emmanuel entre deux alliés qui avaient toutes ses sympathies. Son penchant naturel le portait vers la France, mais les intérêts supérieurs de la nation italienne, ceux du moment au moins, pesaient plutôt dans le sens opposé. L'Italie garda la neutralité, tout en assistant frémissante aux désastres répétés et inouïs de l'armée française. En août 1870 la garnison française évacua Rome, et le 20 septembre les troupes italiennes du général Cadorna y entrèrent, après un combat sans gravité contre les forces papalines du général Kanzler. L'annexion fut régulièrement votée par le peuple le 2 octobre suivant, et en décembre le roi Victor-Emmanuel s'installa dans sa nouvelle capitale, laissant le Vatican et ses alentours en la pleine et entière possession du pape.

Ainsi s'accomplit, sous l'énergique et persévérente volonté du roi Victor-Emmanuel, l'œuvre de l'indépendance et de l'unité de l'Italie. D'ardents patriotes auraient voulu qu'il la poussât plus loin et plus rapidement encore, en arrivant à s'annexer le canton du Tessin, le Trentin, la Corse, Nice, Malte, des côtes de l'Adriatique le plus possible. Victor-Emmanuel eut le bon sens de résister à ces suggestions et de ne pas confondre les exigences de la restauration nationale avec des fantaisies du domaine de l'aventure. Les campagnes militaires, qui étaient dans ses goûts et dans son tempérament d'homme d'action, furent sagement remplacées par la chasse au chamois et au bouquetin, chasse noble et digne des rois, digne surtout d'un roi comme lui, au bras ferme, aux jarrets d'acier, à la tête sûre, au cœur courageux.

Des montagnes d'Aoste ou de l'Apennin il suivait plus calmement, mais non moins soigneusement la politique de son gouvernement, laissant toute liberté à ses ministres jusqu'au moment où quelque émotion exceptionnelle des Chambres appelait forcément son attention et exigeait une action plus immédiate de sa part. Alors, d'une main à la fois sûre et souple, il savait ramener les choses au droit chemin, sans faire violence à personne et en paraissant obéir plutôt que commander.

Puisse son successeur, Humbert I^r, apporter sur le trône les mêmes qualités et les mêmes vertus qui ont fait de son auguste père un modèle de roi constitutionnel ! Déjà la promesse en a été solennellement donnée dans les proclamations par lesquelles le nouveau souverain a annoncé le changement de règne au peuple et à l'armée, pièces qui sont de la teneur suivante :

Proclamation.

Humbert I^r, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, roi d'Italie.

Italiens,

Le plus grand des malheurs nous a subitement frappés.

Victor-Emmanuel, le fondateur du royaume d'Italie et de son unité,

nous a été enlevé. J'ai recueilli son dernier soupir, qui a été pour la nation, et son dernier vœu, qui a été pour la félicité de son peuple.

Sa voix, qui retentira toujours dans mon cœur, m'impose de vaincre ma douleur et m'indique mon devoir. En ce moment, une seule consolation est possible, celle de nous montrer dignes de lui : moi, en suivant ses traces, vous, en continuant à être dévoués à ces vertus civiques avec lesquelles il a pu accomplir l'entreprise difficile de faire l'Italie grande et une.

Je garderai les grands exemples qu'il m'a donnés de dévouement envers la patrie, d'amour pour le progrès et de foi dans nos libres institutions, qui sont l'orgueil de ma maison.

Mon unique ambition sera de mériter l'amour de mon peuple.

Italiens, votre premier roi est mort, son successeur vous prouvera que les institutions ne meurent pas. Unissons-nous dans cette heure de grande douleur. Raffermissons cette concorde qui a toujours été le salut de l'Italie.

Donné au palais du Quirinal le 9 janvier 1878. (Suivent les signatures du roi Humbert I^r et de ses huit ministres.)

Officiers, sous-officiers et soldats de terre et de mer,

Victor-Emmanuel II, le premier soldat de l'indépendance italienne, n'est plus. Un irréparable coup du sort a enlevé celui qui vous a guidés aux combats, qui a inspiré, développé et maintenu en vous les vertus du citoyen et du soldat...

A sa magnanimité impulsion nous devons les glorieux faits d'armes qui illustrent nos drapeaux, à sa sollicitude prévoyante l'organisation et l'armement dont vous êtes fiers et honorés, à ses fermes vertus l'exemple de l'attachement aux libres institutions, de la générosité pour se courir en toute circonstance la patrie, de la vigueur pour la protéger et la défendre.

Officiers, sous-officiers et soldats,

Déjà compagnon de vos dangers, témoin de votre valeur, je sais que je puis compter sur vous.

Forts de vos vertus, vous vous souviendrez qu'où est notre drapeau, là est mon cœur de roi et de soldat.

Rome, 11 janvier 1878.

(Signé) UMBERTO.

GUERRE D'ORIENT

Avec la nouvelle année les événements sont entrés décidément dans une nouvelle phase, celle de la diplomatie s'ajoutant aux événements militaires.

Le 29 décembre, lord Loftus, ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, a remis au prince Gortchakoff une note, non de médiation, mais d'intercession de la Sublime-Porte, en vue de négociations d'armistice et de paix. Cette ouverture fut accueillie par une fin de non-recevoir aussi courtoise dans la forme que catégorique dans le fond. Que la Turquie, répliqua le prince Gortchakoff, s'adresse directement à nous. Le Foreign-Office communiqua cette réponse à Constantinople, avec préavis favorable, tout en se mettant en mesure de parler plus haut s'il le fallait. A cet effet, la convocation du Parlement britannique fut avancée au 18 janvier. Il va s'ouvrir dans des cir-